Circuit dans la campagne de Rouvres-les-Bois

Une randonnée proposée par lolo36

Balade campagnarde autour de Rouvres-les-Bois empruntant chemins et petites routes à travers bois et champs.



☼ Durée :3h45▲ Difficulté :Moyenne월 Distance :12.72km※ Retour point de départ :Oui✓ Dénivelé positif :44m& Moyen de locomotion :A pied

Commune: Rouvres-les-Bois (36110)

☐ Distance: 12.728

☑ Dénivelé positif: 44m

☑ Dénivelé négatif: 50m
☑ Point haut: 167m
☑ Point bas: 127m

Description

Le départ se situe au parking de la mairie. Le balisage principal à suivre est celui en Jaune, souvent indiqué par de petites pancartes en forme de flèche (au début il y a un mélange avec le parcours Bleu jusqu'au point (3) et vous pourrez trouver également des balisages réservés aux circuits VTT 10 et 11).

- (**D/A**) Remonter vers le centre du bourg à la sortie du parking en tournant à gauche dans la Rue Principale (D34), vers le Nord-Ouest. Prendre la première rue à gauche pour rejoindre l'église, continuer tout droit Rue Jules Ferry puis à gauche, Rue de la Bruere.
- (1) Continuer tout droit au niveau de la croix, sur la petite route, en laissant le chemin à gauche. Au carrefour suivant, continuer tout droit en direction de Villebon. La petite route descend vers un petit ruisseau et un étang privé puis remonte en sous-bois.
- (2) Laisser le chemin rural tout droit amenant à Villebon en tournant sur la droite. Le chemin devient alors herbeux et remonte à travers bois jusqu'à des parcelles cultivées pour déboucher sur la D34. La traverser et continuer tout droit dans les maisons du lieu-dit la Barderie.
- (3) Au carrefour de chemins suivant, prendre à gauche au Nord-Ouest le chemin carrossable.
- (4) Au lieu-dit Couffy, rejoindre une petite route que vous empruntez sur la droite. Traverser les Croslins et poursuivre sur la petite route jusqu'à l'intersection avec la D37. Tourner à droite et parcourir environ 100m.
- (5) Prendre à gauche la petite route amenant à l'exploitation de la Métairie Neuve. La traverser puis dans un virage à droite, poursuivre dans un chemin carrossable.
- (6) Au niveau d'un étang privé, prendre le chemin sur la gauche qui monte à travers champ.
- (7) Tourner à droite pour rejoindre la D37a.
- (8) L'emprunter sur la gauche et rejoindre le lieu-dit les Roquillets.
- (9) Prendre la petite route à droite puis à la hauteur de la ferme Sainte-Marie, continuer tout droit dans le chemin.
- (10) Au carrefour de chemins suivant, tourner à droite à travers champ puis longer un bois.
- (11) Prendre légèrement à droite à l'intersection suivante puis continuer

Points de passages

- D/A Départ au parking de la mairie
 N 47.070373° / E 1.658907° alt. 135m km 0
- 1 A la croix continuer tout droit N 47.070533° / E 1.653522° - alt. 144m - km 0.58
- 2 Laisser le chemin rural pour tourner à droite

N 47.061929° / E 1.642555° - alt. 139m - km 1.9

3 Prendre légèrement à gauche le chemin carrossable

N 47.072497° / E 1.637056° - alt. 156m - km 3.49

- 4 Prendre à droite la petite route N 47.076625° / E 1.62644° - alt. 165m - km 4.43
- 5 **Prendre à gauche vers la Métairie Neuve** N 47.0854° / E 1.641698° - alt. 145m - km 6.17
- 6 Prendre le chemin de gauche N 47.086956° / E 1.646972° - alt. 140m - km 6.77
- 7 Prendre le chemin de droite N 47.090097° / E 1.649241° - alt. 150m - km 7.16
- 8 Tourner à gauche sur la route N 47.088527° / E 1.651564° - alt. 153m - km 7.41
- 9 Aux Roquillets prendre à droite N 47.096219° / E 1.652153° - alt. 153m - km 8.28
- 10 Prendre le chemin de droite N 47.088455° / E 1.665392° - alt. 159m - km 9.63
- 11 Prendre légèrement à droite N 47.082661° / E 1.659663° - alt. 152m - km 10.46
- 12 Prendre à gauche rue de La Fontaine N 47.072042° / E 1.655849° - alt. 141m - km 11.8
- 13 Tourner à droite au parking de l'étang communal

N 47.073222° / E 1.660189° - alt. 129m - km 12.16

D/A Revenir au parking de la Mairie
N 47.070351° / E 1.658977° - alt. 134m - km 12.72

tout droit jusqu'à rejoindre la D37. L'emprunter à gauche pour redescendre vers Rouvres-les-Bois. Tourner à gauche dans la Rue Principale.

- (12) Prendre sur la gauche la Rue de La Fontaine. Elle vous amène à un ancien lavoir puis à l'étang communal.
- (13) Rentrer à droite dans le parking puis longer l'étang par la droite jusqu'à un local réservé au pique-nique. Prendre le chemin carrossable à droite pour remonter à la Rue Principale. Tourner à gauche pour revenir à la mairie (D/A).

Informations pratiques

Point d'eau et WC à l'abri pour pique-nique près de l'étang communal.

Quelques zones humides selon la saison dans les bois, au début de la randonnée.

A proximité

Rouvres les Bois

Bouges-le-Château

Levroux balade

Levroux collegiale

Levroux parchemin

Valençay

Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-circuit-dans-la-campagne-de-rouves-les-b/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas etre tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando Préparer et partager ses randos

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.